

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## SATIS VI – Formation de PRATICIEN EN MÉDIATIONS ARTISTIQUES ET CORPORELLES

### Coût de la formation

- Inscription à titre individuel : 6 950 € (frais d'inscription compris),
- Possibilité de règlement mensuel sur 15 ou 18 mois
- Les tarifs sont nets (non assujettis à la TVA)
- La remise de la globalité des règlements se fera le 1<sup>er</sup> jour de la formation selon un plan de financement élaboré en total accord entre le stagiaire et l'organisme AcCORPS FORMATION) ou mise en place de prélèvements
- Transport, Repas et Hébergement non compris – Pour les modules en résidentiel : Frais d'hébergement de 230 € à 304 €/séjour (pension complète) selon la formule choisie (chambre seul ou à deux) à régler auprès du lieu qui nous héberge – Le Revel, (Gard) - Des covoiturages s'organisent ce qui permet de partager les frais.

### Date limite des inscriptions pour la prochaine promotion démarrant le 10 Septembre 2026

### Déroulement des inscriptions

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de la réception des dossiers dans la limite des places disponibles. La formation ne démarrera qu'avec un minimum de 8 stagiaires sur l'ensemble du cycle. La tenue de la formation sera prise en fonction de ce critère et sera décidée le 1er septembre 2026.

Votre dossier d'inscription comprendra :

- Votre bulletin d'inscription à remplir (fourni en fin de livret)
- Une lettre de motivation
- Un CV actualisé
- Photocopies des diplômes ou attestations de formation diverses
- Chèque d'acompte ou virement de 500 € (qui viendra en déduction du coût de la formation) libellé à l'ordre d'AcCORPS FORMATION/Corinne TRANCHIDA – Virement compte : IBAN FR76 1350 6100 0063 5715 4400 068/BIC AGRIFRPP835 – Indiquer vos nom et prénom/Acompte/Formation Art-Thérapeute PsychoCorporel/2026-2027
- Chèque ou virement de 80 € (frais d'inscription administratifs) libellé à l'ordre du compte spécifié ci-dessus
- Photo d'identité

Votre dossier complet sera adressé à :

Corinne TRANCHIDA/AcCORPS FORMATION  
1 rue Bosquet  
34090 MONTPELLIER

Dès la réception de votre dossier, un email de réception et de validation vous sera envoyé. La responsable pédagogique vous contactera pour un entretien s'il n'a pas déjà eu lieu. Un contrat ou une convention vous sera envoyé pour signature.

## Cadre financier & Engagement

Après votre premier module de découverte, vous avez un délai de 15 jours pour vous rétracter. Vous en informerez l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée par AcCORPS FORMATION.

Si vous ne pouvez poursuivre la formation du fait d'un cas de force majeure dûment reconnue, votre contrat conclu avec AcCORPS FORMATION sera résilié. Dans ce cas, seules les prestations dispensées seront dues au prorata temporis de leur valeur prévue dans le contrat. **En cas d'annulation de votre participation à la formation, et selon votre situation** : 50% de l'acompte pourra être retenu pour les frais de gestion d'ouverture et de fermeture de votre dossier.

Ces règles de fonctionnement sont différentes si vous passez par votre CPF.

## Prise en charge/Financements

L'organisme de formation AcCORPS FORMATION est engagée dans une démarche qualité. AcCORPS FORMATION est référencée QUALIOPF. A ce titre, des prises en charge sont possibles par l'organisme auquel vous cotisez : FIF-PL, AGEFICE, AFDAS,...

Nous vous accompagnerons dans l'élaboration de votre dossier de prise en charge : devis, convention de formation, programme de formation.

Elle est éligible au CPF et en cours d'affichage sur MoncompteFormation pour le RS7171 (pour les professionnels déjà en activité d'accompagnement de l'humain) sous le titre « Concevoir et animer des séances de médiations artistiques et corporelles en relation d'aide ».

**Si vous passez par votre compte CPF, la totalité de la somme de la formation, soit 6950 €, doit être versé en une fois sur votre compte.**

**Vous devez remplir le bulletin d'inscription ci-après et nous faire parvenir tous les documents demandés ci-dessus.**

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription (inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée) : 15 septembre 2026  
La formation ne sera assurée qu'avec un minimum de 8 inscrits sur l'ensemble du cycle.

## **NOM et PRENOM :**

Profession :

Exercice professionnel :

Institution – Libéral – Autres

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

## **Coût formation**

Formation (à reporter selon votre situation) :

CPF (Barrer la mention inutile) OUI NON

Chèque d'Acompte + Frais d'inscription : 580 €

Modalités de règlement (selon l'accord élaboré avec l'organisme de formation) :

J'ai bien noté que les frais d'hébergement et de repas, de transport étaient non compris.

**Joindre (détail dans la partie « Coûts et inscription ») toutes les pièces demandées à votre dossier ainsi que les chèques d'acompte et de frais administratif ou preuve d'inscription sur votre compte formation**

**Dossier à envoyer à :** Corinne TRANCHIDA/ACORPS FORMATION, 1 rue Bosquet 34090 MONTPELLIER  
A la réception de votre dossier, un e-mail de confirmation vous sera envoyé. Votre contrat ou convention vous sera adressé par mail et devra être retourné signé par mail ou courrier.

## **En cas d'annulation de la participation à la formation**

Votre acompte de 500 € et les frais d'inscription de 80 € seront retenus par l'organisme de formation, ceci étant donné les désistements fréquents.

## **Reports et annulation**

AcCORPS FORMATION modifiera le lieu de la formation, aménagera le contenu du programme ou choix des formateurs/trices en cas d'imprévu à gérer. En fonction d'un nombre insuffisant d'inscrits, la formation sera reportée dans un délai de 10 jours avant le début de la formation. Dans le cas d'un empêchement à participer à la formation du fait de ce report, il y a la possibilité d'être remboursé des sommes versées à l'exception de l'acompte.

La participation à la formation suppose l'acceptation entière des conditions libellées ci-dessus par le stagiaire.

Date :

Signature :